Cinquante-sixième année. - N ° 230 A Samedi 26 et dimanche 27 novembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1576

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

788 213 825 RCS Paris.
SERIS SECURITY.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 7200000.00 EUR.
Adresse : 6, rue du Général De Larminat, 75015 Paris.
Précédent propriétaire : 504 711 763 RCS Paris. **SERIS ESI.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : SERIS SECURITY Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 6 rue du Général De Larminat 75015 Paris Capital : 7200000.00 EUR Numéro unique d'identification : 788213825 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : SERIS ESI Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 6 rue du Général De Larminat 75015 Paris Capital : 767200.00 EUR Numéro unique d'identification : 504711763 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 8037967.03 EUR - passif de 2475589.56 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : L'apport-fusion ne sera pas rémunéré par l'émission de nouvelles actions de la société SERIS SECURITY et ne donnera lieu à aucune augmentation de son capital ni à aucune détermination d'un rapport d'échange. Compte tenu de la différence entre la valeur des titres de la société SERIS ESI inscrits à l'actif de la société SERIS SECURITY, soit 6 156 720 euros, et la valeur nette des actifs apportés au titre de la présente fusion, égale à 5 562 377,47 euros, il sera constaté un mali technique de fusion d'un montant de 594 342,53 euros. Ce mali technique sera affecté selon les règles du plan comptable général. Montant prévu de la prime de fusion : aucun. Date du projet commun de fusion : 23.11.2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société SERIS SECURITY : 23.11.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société SERIS ESI : 23.11.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..